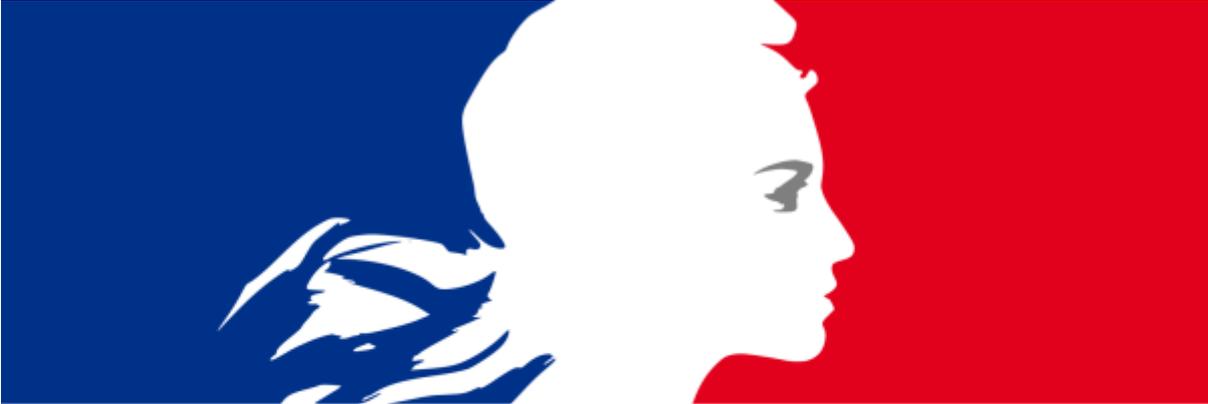


Inventorier pour connaître



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Travaux en cours sur les inventaires des milieux humides (Recommandations du Groupe de coordination interbassin - GCIB - octobre 2016)
"Concernant la bancarisation des inventaires par le **Forum des marais atlantiques (FMA)** à travers le **Réseau partenarial des données sur les zones humides (RPDZH)** et son outil Gwern, il demande au **Service d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau (Sandre)** d'examiner la capacité de ce dispositif à s'intégrer dans le **Système d'information sur l'eau (SIE)** et il recommande que la gouvernance du dispositif soit établie afin d'assurer la légitimité du FMA à opérer en dehors de son territoire et de garantir sa pérennité."
En Janvier 2018, le **dictionnaire "description des milieux humides - version 3"** a été mis à jour.
En Octobre 2018, le **dictionnaire "Prélocalisation, inventaire et suivi d'un milieu humide - version 1"** a vu le jour.
En Janvier 2019, le **"scénario d'échange des données sur les milieux humides - version 2"** vera le jour
En 2019, le **dictionnaire "évaluation des milieux humides - version 1"** vera le jour
"Action 9" du 3ème plan national d'action en faveur des milieux humides

Un inventaire de zones humides est avant tout un **outil de connaissance** du territoire.

La résolution intitulée "**Cadre pour l'inventaire des zones humides**" adoptée en 2002 à la conférence des parties de la **convention de Ramsar** définit l'inventaire comme " **la collection et/ou la compilation de données de base pour la gestion des zones humides, comprenant une base d'information pour des activités spécifiques d'évaluation et de suivi**".

Pour réaliser un inventaire, il faut mobiliser **des compétences variées** qui reposent sur **des métiers différents** : écologie, géomatique, cartographe, médiation...

Les composantes d'un inventaire ?

Un inventaire est composé de **données qualitatives et quantitatives** qui peuvent être géo référencées, dans ce cas nous parlons d'informations géographiques.

Les données

La **donnée*** est une **Information*** numérique élémentaire, généralement formatée d'une manière spéciale et existant sous diverses formes : chiffres, textes sur une feuille de papier, bits ou octets enregistrés dans une mémoire électronique, photos, cartes topographiques, géologiques, aéronautiques, marines, forestières, agricoles, etc.), images satellites.

Les informations géographiques

L'information géographique est la représentation d'un objet présent, passé ou futur, localisé dans l'espace à un moment donné et quelles qu'en soient la dimension et l'échelle de représentation.

Dans le cadre d'un SAGE, certains éléments cartographiés peuvent revêtir un caractère réglementaire (relation avec une ou plusieurs règles du règlement).

Exhaustivité d'un inventaire et application de la loi sur l'eau

Un inventaire de zones humides peut tendre vers l'exhaustivité mais en aucun cas l'être car il traite de milieux naturels en constante évolution. Il apporte une information aux différents acteurs d'un territoire mais ne conditionne pas l'exercice de la police de l'eau qui s'applique également en dehors des espaces identifiés dans un inventaire. Cela est valable également pour les cartographies faisant l'objet d'un arrêté préfectoral. (**Circulaire du 18 janvier 2010**)

Pourquoi faire un inventaire zones humides ?



Un inventaire peut permettre de faire un état des lieux d'un territoire pour identifier les enjeux et définir des objectifs de moyens et de résultats.

- les enjeux liés à l'eau ;

- les enjeux liés à la biodiversité et au paysage ;

- les enjeux liés aux activités socio-économiques.

L'identification des enjeux liés à la gestion des zones humides est un travail à mener avec les acteurs du territoire. Cela permet d'avoir une réflexion globale et concertée, et de prendre en compte toutes les préoccupations et les problématiques locales.

La réalisation d'inventaire de zones humides résultent le plus souvent de **démarches de planification** : SDAGE, SAGE, SCAP, TVB, ENS, RNR, PLU, SCOT ...

L'objectif visé par les acteurs d'un territoire - eau, biodiversité, aménagement ...- influence la méthode d'inventaire utilisée.

Quels sont les grands processus à prendre en compte lors de la construction d'un inventaire ?

Comme toute démarche d'inventaire de toute nature qu'elle soit ... cette dernière s'articule autour de trois processus principaux.



1. La collecte et la production



2. La bancarisation et l'analyse des données



3. La communication et la valorisation